

SEMINAIRE LA POLITIQUE DE REMUNERATION DES SGP

Objectifs pédagogiques	Moyens pédagogiques et techniques	Méthode d'évaluation des acquis
Construire une politique et des modèles de rémunération	 Format présentiel Support de présentation PPT Exposé Interactif Ateliers exercices pratiques : construction de modèles 	- Quizz de début et de fin de formation

Programme

:

I- La rémunération dans la gestion d'actifs

<u>Un enjeu stratégique : exigences réglementaires, attentes des</u> équipes et des clients, stratégies des concurrents,

II- Les exigences réglementaires :

- Principes FSB
- o CRD
- o **UCITS/AIFMD**
- o **IFD/IFR**
- o MICA
- Transposition en France: loi Pacte, rapport annuel et reporting au régulateur

III- Les 10 points d'attention pour les SGP

- Adoption de la politique de rémunération et ses évolutions
- Bonus collectif défini et prise en compte des risques
- Personnel concerné
- <u>Les rémunérations individuelles</u>
- o Les instruments de différés
- o Les processus d'acquisition
- Disclosures quantitatives et qualitatives
- Audit annuel
- Stress tests
- Avis de consultants indépendants

IV- Evolutions réglementaires et stratégiques

- Stratégies de rémunérations alternatives
- o Evolutions au Royaume Uni

Formateur

Antoine de la GUERONNIÈRE (BNPPAM)

Date - Horaires - Durée

Mardi 30 septembre 2025 09h00 à 12h30 – 3.50 heures

Délai d'inscription à la formation :

Lundi 29 septembre 2025 avant 16h00

Tarif: 630.00 €

Public:

Tout collaborateur d'une SGP et de son éco-système

Pré-requis : Aucun

FP PR 06/25

N° Siret : 434 563 235 00010 Code NAF n° 804 C - N° TVA intracommunautaire : FR17 434 563 235

N° de déclaration d'activité : 11753473375